

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2017 DE LA SOCIETE VALORLY (GROUPE SUEZ)

Usine d'incinération Lyon nord

La CCSPL se voit confirmer la date de fin du contrat de délégation de service public signé avec la société VALORLY pour la construction et l'exploitation de l'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique de Lyon Nord au 30 juin 2019. La commission prend acte du changement de mode de gestion et du lancement des procédures de marché public pour le futur contrat d'exploitation de l'UTVE de Lyon Nord début 2018, pour une durée de 8 ans, eu égard au montant des investissements prévus.

En ce qui concerne l'**activité 2017**, malgré un niveau de fonctionnement satisfaisant, la CCSPL regrette la baisse du taux de disponibilité de l'usine - 84%, au lieu des 85,6% prévus au contrat, en raison d'un incident survenu sur la ligne n°2 et du recours aux détournements.

La commission souligne l'amélioration constante de la **performance énergétique**, à 66% en 2017 contre 54,6% en 2015, grâce à la mise en place de comptages pour prendre en compte l'ensemble des valorisations internes, à l'obtention de la certification ISO 50 001 en management de l'énergie et à l'amélioration de la disponibilité des équipements et des interfaces entre les deux Usines de Traitement et de Valorisation Énergétique de Lyon Nord et Lyon Sud. La CCSPL constate que la part de l'UTVE dans le réseau de chauffage de Rillieux a encore augmenté (79,2% contre 77% en 2016).

En matière environnementale, la CCSPL se félicite du maintien des bonnes performances du traitement des fumées et de la fiabilité du système sur les dioxines. La commission souhaiterait pouvoir disposer d'un regard croisé entre les deux UTVE, dont des éléments de comparaison chiffrés. La CCSPL souhaite que la Métropole de Lyon soit exemplaire dans ce domaine, et qu'elle renégocie, dans les futurs contrats, le seuil maximal de dépassements des valeurs- limite d'émission, en deçà du seuil légal fixé à 60 heures, pour lequel l'usine est déjà bien en-deçà.

La commission constate que le **Gros Entretien Renouvellement**, à hauteur de 2 725k€, se situe dans les objectifs de l'année. Elle demeurera attentive à l'utilisation du solde pour procéder à la remise en état de l'outil industriel, en fin de contrat.

En ce qui concerne le bilan financier consolidé, la CCSPL pointe le résultat net de 1 826 K€ et la bonne rentabilité de l'usine, mais regrette que la profitabilité soit relativement peu élevée, de 1,2% depuis 1989. La commission demande à ce que, pour le futur contrat d'exploitation, le niveau de rendement négocié soit supérieur, à niveau de tonnage constant.